

NOS HONORAIRES

À compter du 20 novembre 2022

Locations à l'année vides et meublées

soumises à la loi du 6 juillet 1989 - dans la limite des plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 / TVA en vigueur au 20.03.2020.

À la charge du bailleur

Commercialisation, visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail

1 à 29 m ²	8 Euros TTC
30 à 49 m ²	7 Euros TTC
50 à 79 m ²	6 Euros TTC
À partir de 80 m ²	5 Euros TTC

État des lieux	3 Euros TTC/m ²
Entremise et négociation.....	10 Euros TTC

À la charge du Preneur

Commercialisation, visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail

1 à 29 m ²	8 Euros TTC
30 à 49 m ²	7 Euros TTC
50 à 79 m ²	6 Euros TTC
À partir de 80 m ²	5 Euros TTC

État des lieux	3 Euros TTC/m ²
----------------------	----------------------------

Locations de droit commun

(location d'habitation secondaire / location meublée 10 mois / location garage – entrepôt)

À la charge du Preneur

Commercialisation, visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail

1 à 29 m ²	8 Euros TTC
30 à 49 m ²	7 Euros TTC
50 à 79 m ²	6 Euros TTC
À partir de 80 m ²	5 Euros TTC

État des lieux	3 Euros TTC/m ²
----------------------	----------------------------

À la charge du bailleur

Commercialisation, visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail

1 à 29 m ²	8 Euros TTC
30 à 49 m ²	7 Euros TTC
50 à 79 m ²	6 Euros TTC
À partir de 80 m ²	5 Euros TTC

État des lieux	3 Euros TTC/m ²
----------------------	----------------------------

MEUBLÉS : Frais d'inventaire 50 Euros TTC par partie

Locations locaux commerciaux et professionnels

À la charge du Preneur

15% HT du loyer annuel HC*

Gestion locative

TVA en vigueur au 20.03.2020.

À la charge du bailleur

Honoraires de gestion..... 8,00% TTC (soit 6,67% HT) du loyer HC*

Option facultative

Assurance loyers impayés..... 2,50% TTC du loyer total
Assurance loyers impayés et vacance locative..... 5,00% TTC du loyer total

Prestations particulières

À la charge du bailleur

Frais de dossier contentieux ou sinistre locataire..... 150 Euros TTC

À la charge du preneur

Avenant au bail..... 100 Euros TTC

Location Saisonnière

À la charge du propriétaire

Honoraires de gestion..... 10,00%

Option facultative

Assurance annulation et sinistre..... 2,20%

Prestations particulières

Ménage Propriétaire..... 40 Euros/heure

À la charge du locataire

Honoraires de location..... 20,00%

Frais de dossier..... 50 Euros TTC

Option facultative

Assurance annulation séjour..... 3,5% TTC du montant du séjour

Prestations particulières

Ménage de fin de séjour

Forfait de 60 Euros TTC à 250 Euros TTC selon la superficie du logement

Location matériel de puériculture

18 Euros TTC/3 jours - 28 Euros TTC/semaine

Location draps et linge de toilette

Tarifs de notre prestataire partenaire consultables sur demande

Location mini-box wifi

9 Euros TTC/jour – 39 Euros TTC/semaine